

**Document d'action du Fonds fiduciaire de l'UE**

Intitulé	Référence: <b>T05-EUTF-SAH-MR-06</b> Projet d'appui à la prévention de la radicalisation violente en république Islamique de Mauritanie
Zone bénéficiaire de l'action / localisation	Mauritanie L'action sera menée à Nouakchott ainsi que dans les communes mauritaniennes jugées pertinentes (notamment, Boutilimit, Aleg, Kiffa, Tin-Tan, Ayoun, Tidjikja, Atar, Nouadhibou et Rosso Nema, et Timbedra)
Montants concernés	Coût total estimé: 6 000 000 EUR Montant total provenant du Fonds fiduciaire: 6 000 000 EUR
Modalités de mise en œuvre	Gestion indirecte - convention de délégation Expertise France
Code CAD	151 / 152
Priorité d'intervention du Plan d'Action de La Valette	1. Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées
Indicateur(s) du Plan d'Action de La Valette	A28. Mesures pour prévenir et lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent
Domaines d'intervention du Fonds fiduciaire	4. Gouvernance et prévention des conflits
Objectif du Cadre opérationnel	2. Élaborer une approche pour la stabilité, la sécurité et la résilience
Sous-objectif(s) du Cadre opérationnel	2.3. Prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent
Durée de la mise en œuvre	36 mois
Bénéficiaires de l'action	<i>Bénéficiaires directs</i> : associations mauritaniennes de jeunesse luttant contre l'extrémisme violent et la radicalisation (environ 50); personnes considérée comme vulnérables au discours radical violent dont environ 250 anciens prisonniers salafistes et leurs familles et 4000 jeunes  <i>Bénéficiaires indirects</i> : habitants des quartiers populaires de Nouakchott et des capitales régionales.

## 1. RÉSUMÉ DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS

Le projet est une « recherche-opérationnelle<sup>1</sup> » qui s'appuie sur les premiers résultats prometteurs d'un projet de l'Ambassade de France à Nouakchott avec la société civile mauritanienne (2013-2016).

Il s'agit d'un projet pilote proposant la mise en place d'une approche associant à la fois la recherche académique sur le terrain et des activités concrètes de prévention de la radicalisation violente

Cette expérimentation s'effectuera en étroite collaboration avec la société civile, région par région, au niveau local et national, à travers la création et l'animation d'espaces de dialogue permettant de réintégrer d'anciens radicaux dans une pratique mauritanienne, apaisée de la religion.

Il s'agira également de renforcer via la recherche de terrain les capacités des OSC pour les aider à formaliser leurs propres pratiques de prévention, mobiliser des financements et disséminer leurs pratiques au niveau régional et national par un fonds d'appui.

Par ailleurs, un suivi-accompagnement personnalisé des personnes vulnérables à l'idéologie radicale violente sera mené, région par région, pour la réintégration socio-professionnelle d'anciens prisonniers ayant adhéré à l'idéologie salafiste radicale et de leurs familles. Un accompagnement à la construction de projets de vie (professionnel, communautaire et familial) sera mis en place.

## 2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

### 2.1. Contexte national

#### *La République islamique face au phénomène de la radicalisation violente*

La Mauritanie est à la fois composée de populations nomades et sédentaires, arabo-berbères et négro-africaines. Cette diversité de traditions et de modes de vie segmente et organise la société mauritanienne. Pourtant, la religion d'Etat, **l'islam, est une référence identitaire commune** qui joue un rôle de ciment national.

Cette caractéristique culturelle explique que la mémorisation du texte coranique soit largement répandue, toutes classes d'âge et milieux culturels confondus, et donne à la majorité une **proximité avec la tradition religieuse**. Erigée en identité et ciment national, cette référence à la tradition religieuse est récupérée de plusieurs façons par les courants fondamentalistes. On trouve en effet actuellement dans la République islamique un **spectre très large de réponses politiques, des discours et actions de référence religieuses** : Tawassoul<sup>2</sup>, Jema'at Dawa wal Tabligh<sup>3</sup>, les salafistes wahhabites<sup>4</sup> ayant une prédication littéraliste de la tradition mais rejetant le recours à la violence politique,... A ces mouvements s'ajoutent de plus en plus les salafistes radicaux pour qui la violence armée est au cœur de l'identité religieuse et politique.

Dans une société majoritairement jeune il est vain de catégoriser par classe d'âge les publics les plus sensibles aux discours radicaux et violents. Il reste néanmoins que se confondent les

---

<sup>1</sup> Une recherche-action est un dispositif opérationnel d'évaluation et de recherche sur le terrain permettant de produire des données quantitatives et qualitatives, au niveau local et national, concernant les populations cibles et permettant une amélioration continue du dispositif et de son impact. Cette méthode met l'accent non seulement sur une meilleure compréhension du problème, mais contribue à la résolution du problème étudié. La recherche est dans un tel contexte un outil de production des données empiriques innovantes et d'aide à la résolution du problème.

<sup>2</sup> Parti qui se reconnaît dans l'idéologie politique des Frères musulmans (confrérie islamiste radicale créée en 1928 en Egypte dans un contexte de lutte contre la colonisation. Organisation sunnite et réformiste).

<sup>3</sup> "Société pour l'appel et la propagation de la foi", groupe islamiste modéré précédemment connu pour ses points de vue centristes et sa répugnance du jeu politique. Entré dans le jeu politique fin 2011.

<sup>4</sup> Orientation religieuse rigoriste prônant une lecture littéraliste du Coran.

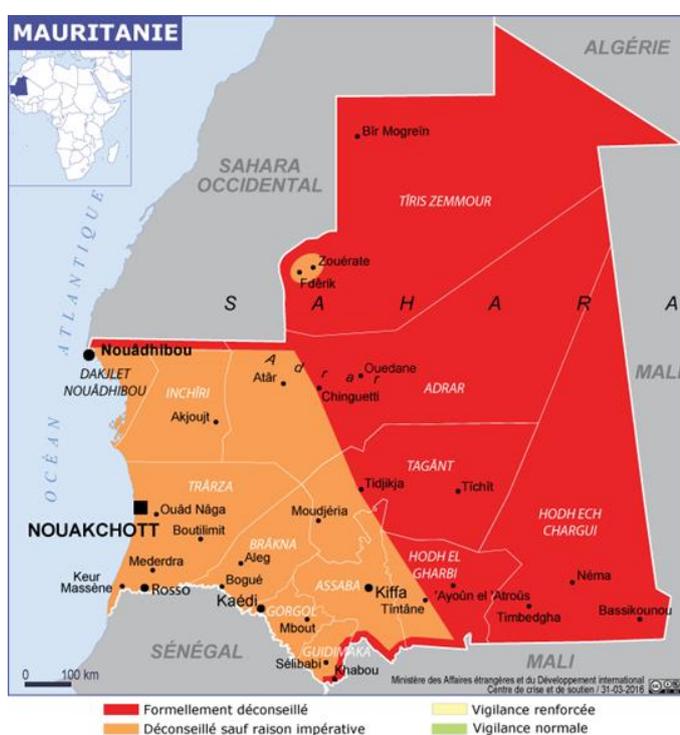
clivages générationnels et sociaux (accès à la « modernité », confisquée par les élites dirigeantes du pays), et que la mouvance radicale se nourrit de ces difficultés pour ramener vers elles une partie de la jeunesse, notamment issue des couches de la population qui se considèrent comme en rupture d'avec la communauté nationale.

Même si le dernier acte violent revendiqué comme djihadiste perpétré sur le territoire mauritanien remonte à 2011, on constate une montée discrète mais réelle du radicalisme violent dans le pays. La **proximité du conflit malien**, de même que la **porosité de la frontière** - source d'une relative instabilité et insécurité pour la Mauritanie - a des conséquences sur l'amplification du phénomène (facilité à mener des campagnes de recrutement pour les djihadistes). Un des signaux forts de basculement vers la radicalité est en effet le **départ vers le Mali**.

*Stratégie mauritanienne de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale*

Dans ce contexte régional et national d'instabilité, et face à la gravité des enjeux, les autorités mauritaniennes ont pris la mesure de la menace en s'engageant résolument à relever les défis qui pèsent sur la sécurité du pays. C'est ainsi qu'une large réflexion a été conduite depuis 2008 en vue de définir les contours des politiques à mener pour lutter efficacement contre le terrorisme et les menaces afférentes. La démarche s'est traduite par l'élaboration d'une **stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale**<sup>5</sup>.

Pour traduire cet objectif général dans les faits, le dispositif est schématiquement bâti autour de piliers de trois ordres : juridique, sécuritaire et politique. Le premier axe concerne l'élaboration d'un arsenal juridique spécialisé (loi relative à la lutte contre le terrorisme n°2010-035 du 21/07/2010, loi contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme n°2005-048 du 18/07/2005, adhésion aux Conventions et Traités internationaux, institutionnalisation de plateformes judiciaires); le second met en œuvre la doctrine d'emploi pour une meilleure synergie dans l'action des forces de défense et de sécurité; le troisième privilégie l'approche politique comme élément fondateur de la solution de la problématique du terrorisme et de l'extrémisme violent (diplomatie prônant l'assèchement des sujets politiques emblématiques pour les djihadistes. Ex : question palestinienne).



<sup>5</sup> <http://fr.ami.mr/Depeche-35505.html>

## 2.1. Contexte sectoriel

### *Stratégies régionales et internationales*

Sur le plan régional, le projet s'inscrit dans la ligne de la **stratégie en matière de lutte contre l'extrémisme violent définie par le G5 Sahel**, notamment les principes énoncés lors de la conférence de Bamako (11 mars 2016) recommandant « d'approfondir l'analyse sur le phénomène de la radicalisation et de l'extrémisme violent »<sup>6</sup>.

Sur le plan international, la **Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies**<sup>7</sup>, reprend les mêmes mesures, principalement les piliers I « Mesures visant à éliminer les conditions propices à la propagation du terrorisme : développer les programmes d'inclusion sociale à tous les niveaux, en tant qu'objectif à part entière pourrait réduire la marginalisation, et donc le sentiment de persécution qui pousse à l'extrémisme et au recrutement de terroristes » et IV « Mesures garantissant le respect des droits de l'homme et la primauté de droit en tant que base fondamentale de lutte contre le terrorisme en affirmant que la défense et la protection des droits de l'homme pour tous et la primauté du droit sont indispensables pour toutes les composantes de la Stratégie ».

Le projet s'aligne également sur la **Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (SINU)** et le Cadre d'appui du PNUD à la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel<sup>8</sup>. Le projet coordonnera ses actions avec les initiatives du cadre d'appui du PNUD, notamment sur les objectifs visant à élaborer un programme de dialogue transfrontalier entre les dirigeants religieux afin d'éviter le recrutement des jeunes dans des groupes extrémistes.

Les activités à mettre en œuvre sont également en ligne avec le **plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent du secrétaire général des Nations Unies**<sup>9</sup> et particulièrement avec les mesures concrètes de dialogue et de prévention des conflits, d'implication des populations, de mobilisation des jeunes, d'éducation et de renforcement des compétences et de facilitation de l'accès à l'emploi.

Le projet s'inscrit également dans les objectifs de la **stratégie de l'Union Africaine pour la Région du Sahel**<sup>10</sup>. Le projet s'attache notamment à répondre aux objectifs de coopération avec les centres de recherches et les partenaires multilatéraux et en particulier sur les volets (ii) « Demander aux institutions spécialisées et aux organisations internationales la mise à disposition d'experts africains dans les domaines de la lutte contre le terrorisme », et (iii) « Contribuer aux efforts nationaux d'implication de la société civile ».

### *Union européenne*

Dans la *Stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement dans le Sahel, adopté en 2011*, la **situation en Mauritanie est décrite comme particulièrement préoccupante concernant les risques de radicalisation et de recrutement des jeunes par AQMI et le MUJAO**.

Dans une perspective à 5 à 10 ans, l'UE souhaite renforcer la stabilité politique, la sécurité, la bonne gouvernance et la cohésion sociale dans les États du Sahel, ainsi que les opportunités économiques et éducatives, créant ainsi les conditions d'un développement durable aux niveaux local et national, afin que la région du Sahel puisse prospérer et ne plus servir de

<sup>6</sup> [http://www.g5sahel.org/images/Docs/Version\\_Final\\_Declaration\\_de\\_BAMAKO.PDF](http://www.g5sahel.org/images/Docs/Version_Final_Declaration_de_BAMAKO.PDF)

<sup>7</sup> AG/10977 du 8/09/2010

<sup>8</sup> [www.undp.org/content/dam/rba/docs/Reports/RBA-sahel-strategy-FR.pdf?download](http://www.undp.org/content/dam/rba/docs/Reports/RBA-sahel-strategy-FR.pdf?download)

<sup>9</sup> [http://www.un.org/fr/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/70/674](http://www.un.org/fr/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674)

<sup>10</sup> <http://www.peaceau.org/fr/article/strategie-de-l-union-africaine-pour-la-region-du-sahel>

refuge potentiel aux activistes d'AQMI et aux réseaux criminels; contribuer, au niveau national, à atténuer les tensions internes, notamment les problèmes posés par l'extrémisme violent qui alimente AQMI et d'autres groupes criminels.

Plus précisément, il est indiqué en matière de prévention et lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation l'objectif de **contribuer à renforcer les capacités des sociétés à lutter contre la radicalisation violente; offrir aux groupes sociaux marginalisés, en particulier aux jeunes vulnérables à la radicalisation, des services sociaux de base et des perspectives économiques et d'emploi; aider les États et les acteurs non étatiques légitimes à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et des actions destinées à lutter contre ces phénomènes**<sup>11</sup>.

L'axe IV de la Stratégie a introduit de manière pionnière les organisations traditionnelles comme acteurs de la société civile pouvant à ce titre bénéficier de l'appui aux capacités au même titre que les autres associations.

Le présent projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'UE qui considère la jeunesse comme une population cible prioritaire de la prévention et ouvre l'appui aux les acteurs locaux traditionnels comme composante de la société civile.

En 2003, la stratégie européenne de sécurité a été adoptée comme cadre de la politique de sécurité globale européenne. Sur cette base, la stratégie UE en matière de contre-terrorisme visant à réduire le terrorisme à l'échelle mondiale, tout en respectant les droits de l'homme a été adopté en 2005. Elle repose sur quatre piliers:

- Répondre: Pour préparer et minimiser les conséquences d'une attaque terroriste
- Protéger: Pour protéger les citoyens et les infrastructures et réduire la vulnérabilité à une attaque
- Poursuivre: Pour traduire en justice les terroristes et renforcer les capacités locales de poursuites
- Prévenir: Pour prévenir le passage à l'acte terroriste en luttant contre les facteurs qui conduisent à la radicalisation et le recrutement.

Le cadre opérationnel pour la fenêtre « Sahel et Lac Tchad » du Fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, a pour objectif 3.2. « Élaborer une approche pour la stabilité, la sécurité et la résilience ». Cette action a pour pilier la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent, et notamment en i) améliorant l'information sur le développement de la radicalisation, en sensibilisant les parties prenantes à ce phénomène et en les aidant à y mettre fin, ii) appuyant le développement des capacités des médias, des ONG, de la société civile, des organisations qui promeuvent une pratique pacifique de la religion et diffusent des valeurs et des messages de prévention à l'égard de la radicalisation et iii) identifiant les zones les plus touchées par la radicalisation et en ayant un effet structurant notamment sur l'éducation publique, la santé, la justice et la sécurité dans celles-ci.

---

<sup>11</sup> [https://eeas.europa.eu/delegations/mali/documents/strategie\\_sahelue\\_fr.pdf](https://eeas.europa.eu/delegations/mali/documents/strategie_sahelue_fr.pdf)

### 3. ENSEIGNEMENTS ET COMPLÉMENTARITÉ

#### 3.1. Expérience de l'organisation et enseignements tirés

Le projet présenté se base sur les résultats d'actions-pilote menées par le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'ambassade de France en Mauritanie depuis 2013, ayant abouti à la réinsertion sociale de plusieurs dizaines d'anciens prisonniers ayant soutenu l'idéologie radicale violente et de leur famille ainsi qu'à la mise en place d'un dialogue entre des militants et leaders salafistes wahhabites mauritaniens et éléments potentiellement violents. Le premier volet du projet se fonde également sur l'expérience acquise dans le cadre d'un autre projet du SCAC visant à appuyer l'expression culturelle des jeunes mauritaniens au sein de la société<sup>12</sup>.

Des actions soutenues, plusieurs leçons ont été tirées :

- Les actions de prévention de la radicalisation violente, si elles veulent être efficaces, se doivent d'identifier précisément leurs groupes et zones cibles. En Mauritanie, une partie de la population est potentiellement vulnérable au discours radical compte tenu de l'exclusion sociale et culturelle ainsi des mutations importantes qui ont ébranlé la culture nomade. Ainsi, il s'agit de **définir avec rigueur les acteurs-clés sur lesquels intervenir**. Nombre de projets dans ce domaine ciblent un vaste champ de bénéficiaires (jeunesse, etc.) et se retrouvent dans l'incapacité de mesurer l'impact des leurs activités sur la problématique de la radicalisation violente.
- Le **maintien du lien social entre les personnes radicalisées et leur entourage** constitue un élément fondamental dans la prévention du passage à la violence. Ainsi, l'insertion professionnelle et sociale, de l'ancien prisonnier comme de sa famille, joue un rôle intégrateur majeur.
- **La jeunesse est communément considérée comme un groupe vulnérable vis à vis du discours radical violent**. Cependant une étude plus fine montre que 70% de la population ayant moins de 30 ans, le phénomène de radicalisation touche naturellement des jeunes, sans que l'on puisse parler d'un problème « de jeunes ». D'ailleurs, **le travail de proximité effectué auprès de la société civile montre clairement que les associations de jeunes sont très souvent à la pointe du discours contre la radicalisation**.
- Pour travailler sur les milieux vulnérables à la radicalisation violente, il est nécessaire de **créer un lien de confiance, voire interpersonnel, avec la société civile travaillant sur le sujet**. Il est en effet nécessaire de disposer **d'une connaissance et d'un ancrage suffisants dans la société**. De la même façon, pour des raisons de sécurité (y compris des OSC), il est nécessaire d'effectuer une sélection minutieuse des organisations à même de pouvoir intervenir dans le cadre du projet.
- Il est indispensable de s'assurer de la parfaite connaissance opérationnelle (acteurs de la société civile, autorités locales) et académique du terrain par les équipes projet pour tenir compte l'impact politique local et national des mutations et de la diversité des communautés présentes en Mauritanie. Le **choix de la langue de travail** (français, hassaniyya, halpular, arabe classique) est notamment un point d'attention particulier afin que chacun puisse s'exprimer librement sans faire face à la barrière de la langue (en particulier activité 1). L'équipe devra disposer d'une bonne connaissance académique empirique (impact des mutations politiques et sociologiques locales et

---

<sup>12</sup> Projet Al Fajr, SCAC. Cf : « 2.4 Actions complémentaires »

nationales ainsi qu'une connaissance des acteurs et projets politiques de référence religieuse) et opérationnelle (société civile, autorités locales, économie locale collectivités locales, zones de non droit, communautés en rupture) du terrain pour pouvoir adapter son approche dans les activités à mettre en œuvre en fonction des interlocuteurs.

- Pour assurer la durabilité et la dissémination du projet et de son expérimentation, il est nécessaire **d'inscrire les activités dans une coopération avec la recherche académique de terrain**. C'est par les outils techniques mises en œuvre avec succès par la recherche en sciences sociales (anthropologie culturelle de la radicalisation, la science politique de l'état fragile et des zones de non droit, les politiques publiques sectorielles) que la recherche académique de terrain peut mieux explicité le projet idéologique radical violent auprès de la société civile afin que celle-ci puisse formaliser des bonnes pratiques de prévention de la radicalisation violente au niveau local. La compréhension de ce qui motive le passage individuel et collectif à l'acte et les réponses apportées par les individus et les communautés constituent une composante importante du savoir-faire de la recherche académique de terrain. De même, la connaissance fine du discours radical en Mauritanie et de la mise en œuvre de celui-ci auprès de milieux et de zones vulnérables constitue un apport important dans le cadre de l'appui aux capacités des associations pour la prévention de la radicalisation ainsi que les espaces de dialogue permettant de déconstruire l'idéologie religieuse radicale.

Selon les recommandations du Réseau européen d'alerte à la Radicalisation (Radical Awareness Network) (RSR/RAN), une meilleure compréhension des causes et des processus de la radicalisation violente peuvent apporter des solutions innovantes qui permettent une lutte efficace contre ce problème de société, tout en garantissant le respect des droits fondamentaux des citoyens. A cela, le présent projet ajoute une meilleure compréhension du projet politique et idéologique radical en Mauritanie notamment au niveau local qui constitue une échelle politique nécessaire à l'efficacité de la prévention de la radicalisation violente.

### 3.2. Actions complémentaires

Le projet sera mis en œuvre en coordination avec les autres interventions en cours dans le domaine, notamment :

- Le projet « prévention des conflits et promotion du dialogue interculturel en Mauritanie », de l'Union européenne, visant à prévenir les risques d'extrémisme violent auprès des populations considérées comme vulnérables et principalement de la jeunesse mauritanienne ;
- Le « Pilot project on countering radicalisation and violent extremism in the Sahel-Maghreb region », projet régional de l'UE mis en œuvre par l'UNICRI.
- Le Programme de l'Union européenne de prévention régionale contre l'extrémisme violent dans le Sahel et le Maghreb (PPREV-UE), et notamment les rapports élaborés sur le sujet de la radicalisation en Mauritanie
- Le projet « Etat de Droit » de l'UE, sur son volet dédié à la société civile.
- Le fonds « Al-Fajr » du SCAC de l'ambassade de France, destiné à appuyer l'expression et la participation de la jeunesse mauritanienne.

### 3.3. Synergie et coordination des acteurs dans la zone d'intervention

Le gouvernement mauritanien et ses partenaires techniques et financiers sont organisés au sein des divers cadres et comités, coordonnés par le cadre global de concertation des PTF (CGC) et le comité de concertation Etat-donateurs (CCE-D). Il n'existe pas formellement de Groupe Thématique CVE, domaine dans lequel la coordination s'effectue plus au niveau du G5 Sahel.

## 4. DESCRIPTION DÉTAILLÉE

### 4.1. Objectifs

L'objectif général du projet répondra à l'objectif du Fonds fiduciaire d'urgence de **contribuer à la stabilité de la bande sahélo-sahélienne, à la sécurité et à la résilience de la population mauritanienne, en particulier de sa jeunesse.**

Ces objectifs généraux se transcriront en 4 objectifs spécifiques (OS) s'énonçant comme suit :

OS1. Accompagner la montée en puissance d'une dynamique collective structurée des OSC mauritanienne en matière prévention de la radicalisation violente ;

OS2. Participer au désamorçage de l'idéologie radicale violente par le dialogue et la réintégration économique et sociale des personnes vulnérables au discours extrémiste ;

OS3. Faciliter la de réintégration économique et sociale d'anciens prisonniers salafistes et de leurs familles.

OS4. Alimenter les analyses, stratégies et plan d'action et leur opérationnalisation en matière de prévention la radicalisation violente, en Mauritanie ;

### 4.2. Groupes ciblés et bénéficiaires finaux

**Groupes cibles** : détenus, anciens prisonniers salafistes et leurs familles, personnes vulnérables au discours extrémiste en particulier les jeunes;

**Bénéficiaires indirects** : associations de jeunes, associations d'anciens prisonniers salafistes

### 4.3. Résultats escomptés et principales activités

#### 4.3.1. Résultats

Les résultats attendus sont les suivants :

Pour le volet opérationnel :

R1. Les associations mauritaniennes de jeunesse au niveau local sont soutenues, formalisent et disséminent leurs propres pratiques de prévention de la radicalisation violente. (OS1)

R2. Un dialogue est instauré pour repérer et réintégrer dans une pratique locale, mauritanienne apaisée de la religion les personnes considérées comme vulnérables au discours extrémiste. (OS2)

R3. D'anciens prisonniers convaincus par l'idéologie extrémiste, ainsi que leurs familles, sont réinsérés au plan identitaire, social et économique afin de prévenir les risques de retour au soutien à la violence. (OS3)

Pour le volet recherche :

R4. La compréhension du processus de radicalisation violente, collectif et individuel, en Mauritanie, aux niveaux micro et macro politiques est améliorée grâce aux recherches de terrain. (OS4)

#### **4.3.2. Activités indicatives**

### **PHASE I. DEMARRAGE**

Prenant en compte les différents besoins déjà énoncés dans le cadre de la préparation de cette fiche action, Expertise France conduira avec les associations locales de mise en œuvre et tout partenaire ressource du projet, une estimation actualisée des besoins sur la zone sera effectuée selon plusieurs angles.

Il s'agira d'actualiser la cartographie des acteurs au niveau local et national impliqués dans la prévention contre la radicalisation violente, incluant les activités des autres partenaires techniques et financiers, et d'affiner de manière ciblée les activités qui devront être mises en œuvre afin d'éviter la redondance avec les autres projets de prévention déjà mis en place par l'UE, les bailleurs et l'Etat partenaire . Cette phase permettra également d'affiner le protocole de recherche à mettre en place concernant notamment les régions, les individus et les OSC pertinentes afin que ces derniers bénéficient d'un appui technique en matière de prévention et de permettre la production d'études opérationnelles pour une meilleure connaissance du processus de radicalisation violente d'individus ou de groupes.

L'objectif sera ainsi d'explicitier, justifier et de documenter la méthodologie de mise en œuvre des activités afin que le comité de pilotage du projet puisse valider un plan de travail efficace et adapté au contexte mauritanien.

#### **Activité 0.1 Cartographie des initiatives existantes**

Au-delà du travail déjà effectué lors de la préparation du projet, les différentes initiatives de prévention de la radicalisation violente déjà mises en œuvre, en cours, ou prévues en Mauritanie seront répertoriées. Un état des lieux de la prévention sera élaboré couvrant l'échelle local et national sera élaboré afin de mieux cerner l'avancement de la prévention de la radicalisation et ce qui nécessite d'être appuyé ou encore les manques à combler.

Cette activité assurera au projet de capitaliser et de venir en synergie internationale et/ou locale et d'éviter les chevauchements d'activités. Par ailleurs, ce travail préliminaire permettra d'initier le travail de coordination, avec les autres initiatives existantes.

#### **Activité 0.2 Identification et implication de partenaires locaux de mise en œuvre**

Le projet prévoit de s'appuyer essentiellement sur la société civile mauritanienne comme bénéficiaire de l'appui aux capacités en matière de prévention. En effet, ce sont les associations locales qui disposent des capacités d'interventions effectives hors capitale et des principales villes et d'un accès direct aux publics cibles du projet, en particulier les personnes d'obédience salafiste.

Une cartographie sommaire a déjà été effectuée par les services culturels de l'Ambassade de France et des partenaires possibles ont été identifiés. Il s'agira ici de compléter ce travail et de déterminer clairement les partenaires potentiels de terrain et « de confiance » du projet, sur des critères discutés sur la base des retours de différents acteurs présents à Nouakchott, en

particulier la Délégation de l'Union européenne, le Comité International de la Croix-Rouge et l'Ambassade de France.

Une recherche sur les partenaires du secteur privé (banque) et les éventuels partenaires institutionnels sera faite en parallèle. Les associations de diaspora (notamment pour les communautés Soninké) pourront également être sollicitées.

Une fois identifiés, les modalités d'implication de chacun seront discutées.

### **Activité 0.3 : Développement et validation de la méthodologie de recherche de terrain**

Avant le début de la mise en œuvre de la phase II (mise en œuvre), il sera nécessaire d'affiner le protocole de recherche de terrain. Il s'agit en effet que la recherche et la consolidation de l'appui technique apporté par celle-ci participent à la réalisation des résultats des activités 0.1 (la réalisation de la cartographie), 0.2 (la mobilisation des OSC) et 0.4. Le but est de mettre en place un protocole comprenant la méthodologie et le plan de travail du dispositif associant à la fois la recherche de terrain et le dispositif opérationnel d'appui aux capacités des OSC de manière adaptée au contexte local et national et complémentaire aux actions menées par les autres projets de prévention de la radicalisation.

Le protocole de recherche proposera un plan de travail produit grâce au résultat de la cartographie. Il comprendra une méthodologie détaillée et adaptée au terrain de l'appui technique OSC, du dialogue et de l'accompagnement. Le protocole justifiera et documentera le choix des zones d'intervention, des OSC et des publics cibles.

De la même façon, le protocole devra prendre en compte les différentes contraintes liées à la spécificité du sujet, notamment les contraintes d'accès aux sources primaires (activité 2 et 3), éventuelle difficultés de déplacement hors capitale (activité 2), et autre facteur nécessitant d'ajuster la méthodologie de la recherche sur le terrain.

Une fois le protocole de recherche sur le terrain affiné élaboré, ce dernier sera présenté et discuté avec les partenaires locaux pour confirmer sa faisabilité ; avant d'être formellement présenté pour validation au comité de pilotage du projet (activité 0.6).

### **Activité 0.4 : Plan de sûreté du projet**

Considérant que l'ensemble des activités du projet doivent se dérouler dans une zone classée « Déconseillé sauf raison impérative » par le ministère des Affaires étrangères français, il nous apparaît comme nécessaire d'élaborer un plan de sûreté du projet.

Il s'agira, d'une part, de fournir les procédures et informations nécessaires à la sécurité des équipes projet présentes sur place et des données projet, et d'autre part, d'assurer la mise en œuvre du projet dans de bonnes conditions en apportant une lecture sécuritaire du Plan d'Action détaillé du projet et proposer un plan de contingence adapté pour chaque activité prévue. Ce plan de sûreté devra être validé par Expertise France et présenté au comité de pilotage. Le dispositif de sécurité (ex : alertes et veilles sécuritaires d'un prestataire spécialisé, procédures de déplacement, gestion des informations et modalités de transmission des informations, procédure éthique de traitement des données liées aux populations et personnes étudiées, Procédure Do no harm) permettra par ailleurs de solliciter le comité de pilotage du projet et la DUE pour activer le plan de contingence, si nécessaire.

### **Activité 0.5 Rédaction d'un Plan d'Action détaillé**

Sur la base des éléments recueillis durant la phase I, un Plan d'Action détaillé sera établi. Celui-ci permettra de constituer un calendrier de la mise en œuvre des activités des volets A et B de la phase II, ainsi que d'en définir les échéances et les livrables.

### **Activité 0.6 Validation du Plan d'Action détaillé**

Au terme de cette activité, une restitution sera organisée à Nouakchott pour permettre au comité de pilotage du projet de statuer sur le travail accompli durant la Phase I, de valider le Plan d'Action et de décider de l'enclenchement du Phase II du projet.

De manière générale, le Plan d'Action détaillé veillera à ce que les activités mises en œuvre au début de projet soient réalistes et de taille modeste afin :

1. d'instaurer une relation de confiance avec les publics et les autorités étape par étape ;
2. d'avoir le temps d'évaluer les initiatives menées et de prendre en compte les leçons apprises ;
3. de communiquer les leçons apprises et bonnes pratiques dans une zone d'intervention vers une autre, favorisant ainsi une approche réflexive.

Le Plan d'Action veillera également à privilégier les activités innovantes et les approches participatives, dès lors que le contexte le permet.

## **PHASE II. MISE EN ŒUVRE**

La conception de ce projet, liant étroitement l'aspect opérationnel et la recherche de terrain représente l'une des innovations et des spécificités du projet. Il s'agit en effet d'instaurer un appui aux capacités efficace et répondant aux normes de qualité compte tenu de la spécificité technique du domaine d'intervention. Par ailleurs, en partant des activités du projet, la recherche/consolidation technique des activités pourra permettre d'amener des hypothèses et des conclusions utiles dans le cadre du diagnostic sur la radicalisation violente et la prévention de celle-ci dans la bande sahélo-sahélienne.

### **VOLET OPERATIONNEL**

**R1. Les associations mauritaniennes de jeunesse au niveau local sont soutenues, formalisent et disséminent leurs propres pratiques de prévention de la radicalisation violente. (OS1)**

Un des défis majeurs, dans le contexte économique et social et de l'intégration politique des populations en Mauritanie où près d'un jeune sur deux n'a pas accès à l'emploi, demeure l'intégration professionnelle et sociale de la jeunesse. Paradoxalement, alors que les organisations de la société civile sont de plus en plus présentes dans le pays, les jeunes y sont peu représentés<sup>13</sup>, en particulier au sein des OSC qui jouissent d'une visibilité importante.

En parallèle de ce constat en demi-teinte, on observe l'émergence de groupes informels et d'associations de jeunesse qui se mobilisent contre les radicaux violents, notamment à travers la mise en place d'activités de dialogue et de communication.

<sup>13</sup> Alors que 62% de la population mauritanienne a moins de 25 ans.

L'objectif de cette activité est ainsi d'appuyer cette mobilisation naissante ainsi que les bonnes pratiques mis en place. Il s'agira d'aider à la dissémination de ces dernières, en particulier à travers la création d'un réseau de bonnes pratiques OSC de la radicalisation et d'encourager la formulation d'une stratégie par région. La spontanéité de ce mouvement implique en effet qu'il soit peu coordonné,

### A.1.1 Création d'espaces de dialogue et animation de dynamiques collectives

**Public cible:** Associations mauritaniennes de jeunesse luttant contre la radicalisation violente.

**Objectif opérationnel:** Appuyer les capacités des OSC en matière de prévention de la radicalisation violente afin d'appuyer la construction d'un processus de structuration de la société civile mauritanienne.

**Résultats attendus:** Les associations mauritaniennes de jeunesse luttant contre la radicalisation violente coordonnent leurs activités et définissent une stratégie collective des actions à mener. Elles sont individuellement et collectivement plus efficaces dans leurs actions.

**Méthodologie:** Une approche itérative sera adoptée pour amener les OSC mauritaniennes à entamer un dialogue constructif, évaluer les sujets de consensus et les intégrer dans une stratégie d'action collective. Cette approche permettra d'ajuster -voire de réviser- les priorités ou certains éléments de la stratégie commune au fil de l'eau, tout en assurant le maintien d'un noyau consensuel évitant la dispersion des forces. Concrètement, il s'agira d'organiser et animer une série de rencontres et d'ateliers afin d'appuyer les associations dans le sens d'une capitalisation des savoir-faire déjà développés, d'une amélioration des pratiques et de la construction de dynamiques collectives. Tout d'abord sous forme **de groupe d'échange et de partage** permettant, aux acteurs de se connaître, d'échanger sur leurs actions et de partager leurs expériences ainsi que leurs analyses.

**Des ateliers de capitalisation d'expériences** seront conduits, dans un second temps, afin de confronter les pratiques. Il s'agit de rapprocher les actions qui peuvent l'être, d'en comparer les pratiques, afin de les améliorer et de valoriser les actions à même d'inspirer les autres acteurs.

Ces rencontres régulières, qui s'inscrivent dans la durée, sont basées sur la participation active des participants. Cette dynamique de groupe concourt à créer des synergies collectives autour de **projets concertés**, ainsi qu'une **mise en réseau** propice à l'élaboration de stratégie partagée mais aussi d'une mutualisation des moyens humains, matériels et financiers.

L'élaboration de la stratégie pourra se dérouler en quatre grandes phases :

- Phase 1 : Une consultation par cercles concentriques durant laquelle chaque organisation pourra partager ses expériences.
- Phase 2 : Les experts du projet animeront un dialogue sur la base des échanges de la phase 1 (capitalisation) pour amener les participants à définir par eux-mêmes une stratégie collective, reprenant les points d'accord et priorités communes à l'ensemble des participants.

- Phase 3 : En accord avec les OSC, une connexion avec d'autres organisations de la sous-région pourra être organisée, par exemple avec les Programmes Concertés Pluri-acteurs (PCPA) <sup>14</sup> des pays voisins.
- Phase 4 : A un rythme régulier (à définir), une mise à jour de la stratégie pourra être faite pour prendre en compte les évolutions de la situation et les vellétés des OSC.

### A.1.2 Renforcer les capacités des associations de jeunesse

**Public cible:** Associations mauritaniennes de jeunesse luttant contre l'extrémisme violent et le phénomène de radicalisation.

**Objectif opérationnel:** Renforcer les capacités des associations de jeunesse porteuses de projets en matière de prévention de l'extrémisme violent.

**Résultats attendus:** les associations mauritaniennes de jeunesse sont en capacité de gérer les projets qu'elles souhaitent mettre en place en matière de lutte contre l'extrémisme violent.

**Méthodologie:** Tel que mentionné en introduction de l'activité 1, le dynamisme des OSC – et donc leur efficacité - est ralenti par leur lacunes organisationnelles. Un renforcement de leurs capacités devrait faciliter leur appropriation de l'activité 1.1, et surtout permettre la mise en place de l'activité 1.3.

Un dispositif léger d'appui à la structuration des initiatives de la société civile mauritanienne pourra être créé à travers la création d'un centre de ressources pour les initiatives associatives (outils d'aide à la conduite de projets, organisation de formations, accompagnement à la construction de projets). Cette activité permettra à la fois d'accompagner les associations existantes et de favoriser l'émergence de nouvelles associations dans le domaine intéressant le projet. En lien avec l'activité 1.1, il s'agira également de faciliter la co-construction de projets.

### A.1.3 Mise en place d'un fonds d'appui

**Public cible:** Associations mauritaniennes de jeunesse luttant contre l'extrémisme violent et le phénomène de radicalisation.

**Objectif opérationnel:** Donner des moyens financiers aux initiatives de lutte contre la radicalisation violente portées par des jeunes.

**Résultats attendus:** Les associations mauritaniennes sont en mesure de proposer et de mettre en œuvre des activités de prévention contre l'extrémisme violent.

**Méthodologie:** Un fonds d'appui visant à financer des initiatives en matière de lutte contre l'extrémisme violent sera mise en place. Il prendra la forme d'un appel à propositions subventionnant des projets correspondant à la stratégie commune (activité 1.1). Plusieurs appels à propositions seront organisés au cours du projet.

Avant le démarrage du processus, un comité constitué d'acteurs internationaux et mauritaniens sera créé afin de préparer et d'accompagner les différentes étapes des 'appels à proposition jusqu'à leur évaluation. Ces acteurs seront identifiés en fonction de leur indépendance et de leur expertise, il pourra s'agir notamment de représentants du milieu associatif mauritanien, de membres du comité de pilotage du projet ou de consultants

---

<sup>14</sup> Le programme concerté pluri-acteurs est un outil de coopération Nord / Sud innovant qui vise à renforcer le dialogue entre les sociétés civiles et les pouvoirs publics. Le PCPA cherche à établir une concertation entre 2 Etats et leurs sociétés civiles pour mettre en œuvre des projets de développement. Des synergies avec les PCPA du Maroc, d'Algérie, ou de Guinée pourraient être envisagées.

indépendants. Le comité permettra de faciliter les consultations et d'accompagner la réflexion tout en garantissant la transparence du système.

La méthodologie de cette activité s'appuiera sur l'expérience de projets similaires gérés par l'opérateur de mise en œuvre et notamment les projets du Fonds LGBTI, les INDC ou l'Initiative 5%<sup>15</sup>. Les procédures mises en œuvre donneront un cadre suffisant simple et flexible pour permettre à la fois une mise en œuvre efficace de l'activité et la transparence du processus de sélection des projets.

Dans un premier temps, le comité sera en charge de l'élaboration des termes de références qui spécifieront les procédures et les critères d'admissibilité du fonds d'appui. Les critères fondamentaux d'éligibilité pourront être la conformité avec les objectifs du projet et la stratégie collective définie dans l'activité 1.1, la qualité et la cohérence du dossier, la participation des jeunes à la conception des activités, le caractère innovant de l'initiative...

Les procédures détailleront chaque étape du processus incluant les modalités de soumission des dossiers, les critères d'évaluation et les modalités de versement de la subvention. La procédure définira également les modalités de préparation des termes de références du projet et de mise en œuvre des projets lorsqu'ils seront sélectionnés. A chaque étape, des outils et des supports seront mis à la disposition des soumissionnaires pour plus de facilité.

R2. Un dialogue est instauré pour repérer et réintégrer dans une pratique locale, mauritanienne apaisée de la religion les personnes considérées comme vulnérables au discours extrémiste. (OS2)

Sur la base de l'hypothèse selon laquelle la rupture du lien social sous-tendant l'intégration économique, culturelle et politique d'un individu peut influencer sur le processus de radicalisation de ce dernier, l'activité 2 se propose d'entrer en contact *one to one* avec les individus en passe de radicalisation pour les accompagner dans une démarche de renoncement à l'idéologie radicale.

Il s'agira dans un premier temps d'identifier ces individus dans le cadre des séminaires de dialogue par des oulémas, puis d'engager avec eux un dialogue individuel à caractère religieux pour comprendre leur démarche et tenter, par un argumentaire adapté, de déconstruire leur approche violente de l'identité politico-religieuse.

### A.2.1 Mise en place d'espaces de dialogue

**Public cible:** partisans de l'idéologie salafiste radicale en Mauritanie.

**Objectif opérationnel:** promouvoir des positions de référence religieuse mauritanienne en faveur de valeurs de tolérance, de paix et d'intégration sociale et politique et identifier les individus potentiellement violents.

**Résultats attendus:** un discours de référence religieuse favorable aux valeurs de paix, de tolérance et d'intégration politique est diffusé permettant d'identifier et d'accompagner des personnes considérées comme « à risque ».

---

<sup>15</sup> Expertise France est gestionnaire de plusieurs fonds d'appui au bénéfice de la société civile. La méthodologie de sélection, de délivrance et de suivi des subventions allouées s'adapte au contexte thématique et local pour permettre l'effectivité des actions et des politiques publiques que les fonds d'appui soutiennent.

**Méthodologie:** Les oulémas<sup>16</sup> ont une influence considérable en Mauritanie : en plus d'actions de prédication, nombres d'entre eux interviennent en termes de médiation, d'assistance sociale et de mixité communautaire auprès des populations. Il s'agit ici de profiter de l'influence et du poids de ceux d'entre eux qui ont un discours ancré dans une pratique apaisée et patrimoniale mauritanienne auprès des communautés et de la société pour atteindre une population fermée et peu encline à dialoguer en dehors des cercles mûs par les idées salafistes.

Ces rencontres auront pour objectif d'initier des discussions et des interactions visant également à identifier les individus potentiellement violents.

Des communes sélectionnées pour la mise en œuvre du projet sont déjà identifiées comme des fiefs de salafistes. Cette conclusion s'appuie sur des constatations empiriques ainsi que de récentes recherches mettant en lumière le paramètre communautaire voire familial dans le phénomène de radicalisation violente.

Considérant les restrictions à adopter en matière de transparence pour assurer la participation des bénéficiaires et la sécurité des partenaires de mise en œuvre, l'affichage voulu pour ces rencontres adoptera une approche « profil bas », les présentant aux participants comme une rencontre avec des érudits du patrimoine religieux mauritanien. Les intervenants n'aborderont pas de front le sujet de l'islamisme violent.

Les intervenants traiteront de manière indirecte les éléments positifs et favorables à la tolérance et la paix figurant dans l'islam mauritanien et réconciliant l'individu avec la communauté nationale. Ainsi l'objectif de ces conférences interactives sera d'intégrer au plan culturel et politique les individus en rupture sous l'influence de l'idéologie radicale violente.

Les comptes rendus des séminaires réalisés par le dispositif de recherche de terrain permettront néanmoins d'affiner l'identification des points d'achoppement et les sujets démontrant les sensibilités et positionnements plus ou moins radicaux et plus ou moins violents des participants. Les séminaires étant organisés régulièrement et dans différentes communes, cela permettra par ailleurs d'identifier l'implantation de la radicalisation violente en Mauritanie.

### A.2.2 Mise en place d'un suivi accompagnement du public cible

**Public cible :** Individus considérés comme sensibles au discours de l'islamisme violent.

**Objectif opérationnel :** mettre en place un suivi-accompagnement personnalisé des individus repérés comme sensibles au discours islamiste violent dans le cadre de l'activité 2.1.

**Résultat:** le nombre de personnes renonçant au soutien idéologique aux groupes djihadistes dans le Nord Mali/Libye (AQMI, MUJAO, EI) diminue. Indicateur : départ vers le Mali/Libye chez les individus identifiés (probable passage à l'acte violent) diminue drastiquement.

**Méthodologie:** Le dialogue entamé dans le cadre de l'activité 2.1, sera poursuivi avec les individus identifiés comme sensibles au discours de l'islamisme violent.

Un dispositif de veille et d'accompagnement individualisé du public cible sera organisé par le biais de relais associatifs. Il s'agira d'organiser des entretiens régulières interpersonnelles qui permettront de soumettre des propositions alternatives au système de violence dans lequel l'individu tend à s'enfermer.

---

<sup>16</sup> Docteurs en sciences islamiques notamment en droit musulman traditionnel.

La régularité des échanges étant un élément fondamental de la réussite de ce suivi accompagnement, et le nombre de communes concernées étant relativement élevé (9), plusieurs modalités de mise en œuvre pourront être étudiées durant la phase I avec le partenaire associatif local de mise en œuvre en charge de l'activité 2. Cette intervention devrait notamment pouvoir s'appuyer sur le point focal associatif local dans chacune des communes. Le caractère communautaire étant très fort, cela permettra de créer une relation de confiance entre les individus et assurera la régularité et la précision de l'accompagnement du public cible.

R3. D'anciens prisonniers convaincus par l'idéologie extrémiste, ainsi que leurs familles, sont réinsérés au plan identitaire, social et économique afin de prévenir les risques de retour au soutien à la violence. (OS2)

La question au cœur du projet est la suivante : comment des partisans du fondamentalisme deviennent-ils radicaux? A cela répondent plusieurs hypothèses, notamment économiques et culturelles et sociales. Comme c'est le cas pour la majorité de la population carcérale, et considérant l'importance de la question sociale et de l'emploi dans la radicalisation d'une partie des partisans de l'idéologie salafiste radicale, il existe un risque de récurrence chez les anciens prisonniers adhérant à ces idées et non accompagnés à leur sortie de prison. Gardant en mémoire le caractère souvent collectif sous-tendant l'identité familiale favorable à radicalisation violente, et la situation économique délicate dans laquelle se trouve de nombreuses familles de prisonniers, le même risque existe pour l'environnement des personnes radicalisées toujours emprisonnées.

### **A.3.1 Accompagnement d'anciens prisonniers partisans de l'idéologie radicale violente ou leur famille dans un projet de vie basée sur la formation et l'insertion sociale et communautaire**

**Bénéficiaires:** Anciens prisonniers partisans de l'idéologie radicale violente repentis récemment libérés, ne possédant ni activité économique ni formation ; cercle familial de ces anciens détenus, en particulier leurs épouses ; familles de détenus prochainement libérables afin de préparer leur sortie et permettre une réintégration dans un cadre économiquement et social viable.

**Objectif opérationnel:** Accompagner les anciens prisonniers partisans de l'idéologie radicale et/ou leurs familles dans des activités de formation sur des activités économiquement porteuses d'insertion sociale

**Résultat :** les anciens prisonniers salafistes et leurs familles bénéficiant d'une formation réintègrent la communauté nationale mauritanienne.

**Méthodologie:** Des associations mauritaniennes seront identifiées selon des critères montrant qu'ils ont mis en place une pratique réussie ou disposant d'une expérience réussie pour accompagner et orienter les anciens prisonniers et leur famille dans leur projet professionnel. Ces associations seront soutenues dans leurs activités, notamment par le biais de versement de subventions. Un partenariat avec l'institut national de promotion de la formation technique et professionnelle (INAP-FTP) pourra être mis en œuvre, éventuellement sous forme de versement de subventions, pour répondre à des besoins spécifiques en formation. Les formations les plus adaptées seront identifiées et réalisées soit au sein des associations en charge, soit dans des centres de formation agréés.

### A.3.2 Mise en place d'un fonds d'appui pour la réintégration des anciens salafistes

**Bénéficiaires :** Anciens prisonniers partisans de l'idéologie radicale et leurs familles.

**Objectif opérationnel :** Soutenir les projets professionnels éligibles des anciens prisonniers partisans de l'idéologie radicale ou de leurs familles.

**Résultat :** L'appui accordé aux anciens prisonniers et leurs familles aboutissent à la mise en œuvre de projets professionnels permettant l'intégration dans la communauté nationale

**Approche :** Dans la continuité de l'activité 3.1, un fonds d'appui sera mis en place afin de permettre l'appui d'activités économiques d'anciens prisonniers salafistes et de leurs familles.

## **VOLET B – RECHERCHE**

R4. La compréhension du processus de radicalisation violente, collectif et individuel en Mauritanie, aux niveaux micro et macro politiques, est améliorée grâce aux recherches de terrain (OS4)

Les défis et les difficultés techniques de la prévention de la radicalisation violente présentent toutes les caractéristiques d'un domaine nécessitant de mobiliser les techniques de la recherche de terrain sur la radicalisation violente et la prévention afin de consolider l'appui aux capacités des praticiens.

C'est ce que nous nous proposons de mettre en place de manière novatrice et adaptée concernant les activités du projet, à la fois à travers des activités de recherche de terrain sur la radicalisation et des activités de consolidation de l'appui aux capacités des OSC, du dialogue et de l'accompagnement.

Il s'agira de réaliser une évaluation des activités menées permettant de produire une série d'études de référence sur la radicalisation et les bonnes pratiques de prévention permettant de nourrir l'élaboration et l'évaluation des stratégies de prévention de la radicalisation au niveau national et sous-régional.

### A.4.1. Expertise thématique sur la prévention de la radicalisation, en appui à la mise en œuvre

L'équipe projet bénéficiera d'un accompagnement sur la thématique de la radicalisation afin de pouvoir adapter la mise en œuvre du projet au contexte dans lequel il évolue. Un expert au profil recherche sera intégré au projet afin d'orienter la mise en œuvre des activités à la lumière des recherches déjà effectuées dans cette thématique.

Les finalités de l'activité sont :

- apporter des éléments qualitatifs et quantitatifs sur la radicalisation violente et les bonnes pratiques permettant de consolider l'appui technique aux OSC, le dialogue et l'accompagnement ;
- permettre aux intervenants d'améliorer leur connaissance globale de l'environnement dans lequel évolue le projet et de disposer d'une vision claire de ses avancées ;
- alimenter l'appui technique dans le cadre de l'ensemble des activités et permettre aux points focaux et bénéficiaires de devenir une force de proposition en matière de bonnes pratiques de prévention de la radicalisation violente ;

Par un suivi quotidien, l'évaluation de ce projet vise à mesurer analyser et comprendre deux principales dimensions : 1) l'efficacité de la coordination et des partenariats mis en œuvre pour mener à bien le projet ; 2) l'efficacité du projet expérimenté sur les jeunes bénéficiaires,

en termes de résultats (les impacts seront difficiles à étudier compte tenu de la durée relativement limitée de l'expérimentation). Afin de mieux répondre aux objectifs du projet des mesures correctives pourront être proposées et discutées au sein de l'équipe projet.

#### A.4.2. Réalisation de recherches de terrain et des études sur la radicalisation violente.

Les modalités de mise en œuvre de ce dispositif de recherche de terrain seront approfondies dans le cadre de la phase I.

L'objectif sera néanmoins de:

- a) contribuer à l'amélioration de la connaissance du processus de radicalisation violente au niveau micro et macro politique en Mauritanie. Aucune étude complète et actualisée n'est disponible à ce jour, l'essentiel des données disponibles devant être collectés et traitées par l'exploitation des textes idéologiques de premières mains, d'entretiens non directifs et semi-directifs auprès des publics cibles ex-partisans de la radicalisation violente ainsi qu'une observation in situ des bonnes pratiques élaborées par les OSC en matière de prévention de la radicalisation au niveau local/national.
- b) d'étudier les vecteurs de la radicalisation violente dans le pays (mécanismes individuels et collectifs de radicalisation violente). Les caractéristiques culturelles de la Mauritanie (prévalence de l'islam, positionnement de l'Etat contre la violence djihadiste, proximité de groupes djihadistes,...), de même que la régulière présence d'européens et de jeunes ressortissants des pays du Sahel et du Maghreb dans des écoles coraniques du pays en fait un terrain d'étude intéressant.

Au-delà d'un solide travail bibliographique déjà réalisé (science politique de la doctrine djihadiste et des doctrines politiques contemporaines et historiques de référence salafiste en Mauritanie et dans le monde musulman, anthropologie de l'identité collective djihadiste, psychologie des processus individuelles de radicalisation, histoire de la construction de l'Etat au niveau local en Mauritanie, islamologie du patrimoine religieux mauritanien, techniques de l'entretien non directif, sociologie des politiques publiques et des bonnes pratiques de prévention de la radicalisation...).

#### **4.4. Analyse des parties prenantes**

Outre l'équipe projet constituée et l'expertise court-terme déployée sur le terrain, Expertise France s'appuiera dans la mise en œuvre du projet sur plusieurs partenaires. Deux catégories de partenaires sont à distinguer. D'une part certains partenaires pourront être bénéficiaires de subventions pour mettre en œuvre des activités, d'autre part, un certain nombre de partenaire seront des personnes ressources qui permettront de faciliter la mise en œuvre du projet sans pour autant prendre part aux activités.

Les acteurs suivants pourraient venir en appui à la conduite des activités du projet :

	<b>Pertinence de l'acteur dans le projet</b>	<b>Capacité d'intervention de l'acteur</b>	<b>Intérêt de l'acteur à intégrer le projet</b>
Associations de jeunes	Forte volonté d'agir car la jeunesse est la cible des propagandes de groupes	• Bonne implantation dans la société civile et proximité avec la	• Appui aux activités de l'association

	radicaux	population Acteur aux grandes capacités d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui sur la définition d'une stratégie collective</li> <li>• Valorisation de leur rôle dans la société</li> </ul> <p>Renforcement de leur position dans le dialogue sociétal</p>
Associations mauritaniennes d'anciens prisonniers salafistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une implication dans le dialogue avec l'Etat et les Oulémas et la volonté de poursuivre cette dynamique engagée</li> <li>• Forte volonté de sortir les éléments vulnérables d'une logique de violence de par leur expérience personnelle</li> <li>• Excellente connaissance des milieux salafistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Légitimité à intervenir dans les milieux salafistes</li> <li>• Développement d'un savoir-faire dans le domaine de lutte contre la radicalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui aux activités de l'association</li> <li>• Valorisation de leur rôle dans la société</li> <li>• Renforcement de leur position dans le dialogue sociétal</li> </ul>
INAP FTP (Institut national de promotion de la formation technique et professionnelle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre importante de formation à même de pouvoir considérer une réintégration dans la société économique et sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cet institut est majoritairement reconnu par la qualité de sa prestation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication sur l'apport de l'INAP FTP dans la mise en œuvre du projet</li> </ul>
Pouvoirs publics mauritaniens : Les ministères en lien avec les activités développées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs départements ministériels engagés dans la lutte contre le terrorisme</li> <li>• Reprise du dialogue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles capacités (moyens)</li> <li>• Motivations à questionner. Discours basé sur un retour aux valeurs traditionnelles de l'Islam.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associer les institutions mauritaniennes en cours de projet, en concertation avec les OSC opératrices.</li> </ul>
Ulémas et imams	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les tendances se référant au patrimoine religieux mauritanien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• proximité avec la population</li> <li>• Légitimité à intervenir dans les milieux salafistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation de leur rôle dans la société</li> </ul>
Personnes ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes ressources légitimes local ou national pour un suivi du projet d'intégration des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité avec la population</li> <li>• Légitimité à</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation de leur rôle dans la société</li> </ul>

	anciens détenus	intervenir dans les milieux salafistes	
--	-----------------	--	--

#### 4.5. Risques et hypothèses

Les principaux risques liés au projet sont :

Catégorie	Descriptif	Stratégie de mitigation
<b>Risques sécuritaires</b>	Une grande partie du territoire est situé en zone rouge et sera difficile d'accès	La majorité des activités sera mise en œuvre dans des zones oranges. Des mesures de sécurité seront prises afin d'assurer la sécurité de toutes les parties prenantes durant le projet. En cas d'évolution de la situation, les activités dans les zones d'intervention sensibles pourront être reportées.  Le risque sécuritaire est particulièrement vrai pour des occidentaux dans certaines zones, le travail avec des points focaux locaux sera donc privilégié.  Approche « profil bas »
<b>Risques politiques</b>	La réticence des pouvoirs publics mauritaniens vis-à-vis des activités mises en œuvre	Un lien continu sera établi entre l'équipe projet et les départements ministériels concernés pour communiquer, dans la mesure du possible, sur les activités réalisées
	Le contexte régional manque encore de stabilité, la situation au Mali peut notamment avoir un impact sur la mise en œuvre du projet	Une veille sécuritaire sur l'évolution de la sécurité en Mauritanie sera mise en place.
<b>Risque financier</b>	Les subventions versées dans le cadre du fonds d'appui peuvent être source de perte financière.	Des formations financières seront délivrées aux associations porteuses des fonds d'appui afin d'avoir une remontée d'information régulière et fiable  Des compte-rendu réguliers seront demandés afin de pouvoir agir rapidement en cas de problème constaté
<b>Risques en termes de ressources humaines/partenaires</b>	Le manque de confiance de l'opérateur envers les associations et des bénéficiaires envers les associations.	Des associations ont été pré-identifiées par le CICR et le SCAC. La DUE sera consultée avant la contractualisation des associations.
	De nombreux idiomes sont	L'équipe projet maîtrisera <i>a minima</i> le

	pratiqués en Mauritanie. Des problèmes de langue pourraient apparaître dans certaines activités.	français le hassaniyya ainsi que la Halpular qui sont les langues les plus communément parlées en Mauritanie. Des services de traduction simultanée pourront être utilisés ponctuellement.
<b>Données sensibles</b>	Les individus, populations participants au projet sont stigmatisés ou en danger	Procédure Do no Harm Traitement anonymisé des données
<b>Risques sur les résultats</b>	Risques de dévoiement des bénéficiaires ciblés par le projet (effet d'opportunité pour d'autres détenus)	Suivi rapproché et échanges d'informations avec les associations bénéficiaires.

#### 4.6. Questions transversales

Le projet adoptera une démarche volontariste sur l'**égalité homme-femme** dans sa mise en œuvre. D'une part, les bénéficiaires du volet III de l'action seront majoritairement des femmes, au vu de leur rôle important au sein des cellules familiales concernées, comme il l'a été fait au cours des projets-pilotes. D'autre part, les associations en charge de la mise en œuvre du volet I devront, selon les termes de référence du fonds d'appui, répondre à des critères stricts en termes de mixité.

Concernant le volet II, le caractère religieux des activités impose une distinction entre des rencontres réunissant des hommes, qui constituent la majorité des personnes-cibles, et celles concernant des groupes de femmes, qui devront être organisées par des associations féminines.

Au vue de la sensibilité du sujet traité, le projet s'attachera à ne pas perturber les équilibres sociétaux en place par l'application d'une procédure « do no harm ». Par conséquent, avant d'engager ses actions, l'équipe projet analysera les relations sociales en Mauritanie et les possibles sources de tensions qui pourraient subvenir lors de la mise en œuvre du projet. Les impacts probables des actions seront mesurés pour s'assurer qu'ils n'attisent pas des tensions sociales. Si un risque est identifié, plusieurs options seront considérées et discuter avec l'Union européenne.

### 5. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

#### 5.1. Convention avec l'organisation

Signature d'une convention de délégation entre l'Union européenne (Fonds fiduciaire) et Expertise France.

#### 5.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de la présente Action, au cours de laquelle les activités décrites à la section 4 seront menées et les contrats et accords correspondants seront mis en œuvre, est de 39 mois (3 mois + 36 mois), à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat.

L'Action sera répartie en deux phases:

- Une phase préliminaire dite « de démarrage » (maximum 3 mois) sera opérée immédiatement par l'opérateur de mise en œuvre. Cette phase permettra d'affiner les besoins, les activités à mener, de même que le protocole de recherche.
- Une deuxième phase dite "de mise en œuvre" permettra la mise en place du dispositif de prévention (appui aux OSC, instances de dialogue, soutien à la réinsertion sociale et professionnelle) ainsi que des travaux de recherche.

Le calendrier indicatif des activités du projet est le suivant :

	ANNEE 1						ANNEE 2						ANNEE 3						ANNEE 4								
	Semestre 1			Semestre 2			Semestre 1			Semestre 2			Semestre 1			Semestre 2			Trim. 1								
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3
Comités de pilotage	★		★						★						★						★						★
Phase I Démarrage	→																										
Phase II Mise en œuvre																											
R1																											
R2																											
R3																											
R4																											

### 5.3. Modules et volets de la mise en œuvre

#### Mise en œuvre opérationnelle :

La présente Action sera mise en œuvre en gestion indirecte avec Expertise France, Cette mise en œuvre implique la mise en œuvre des activités telles que décrites dans la section 4. Ce mode de mise en œuvre se justifie sur la base de l'expertise technique d'Expertise France ainsi que sa connaissance des partenaires locaux.

Le consortium pourra être élargi à d'autres Etats membres et partenaires intéressés ; à tout le moins une étroite coordination entre les activités des Etats membres dans le pays et le projet sera recherché. Une forte coordination et implication avec d'autres partenaires est également envisagée (organisations de la société civile).

#### 5.4. Budget indicatif

Ce budget sera revu et affiné en fin de Phase I :

	Total €	%
<b>1. Ressources humaines</b>	<b>3 120 000,00 €</b>	<b>52,00%</b>
<b>R1 Les associations mauritaniennes de jeunesse, au niveau local et national, sont soutenues, formalisent et disséminent leurs pratiques de prévention de la radicalisation violente</b>		
A.1.1 Création d'espaces de dialogue et animation de dynamiques collectives	120 000,00 €	
A.1.2 Renforcer les capacités des associations de jeunesse	120 000,00 €	
A.1.3 Mise en place d'un fonds d'appui	450 000,00 €	
<i>Sous-total R1</i>	<i>690 000,00 €</i>	<i>11,50%</i>
<b>R2 Un dialogue est instauré pour repérer et réintégrer dans une pratique locale apaisée de la religion les personnes considérées comme vulnérables au discours extrémiste</b>		

A.2.1 Mise en place d'espaces de dialogue	480 000,00 €	
A.2.2 Mise en place d'un suivi-accompagnement	105 000,00 €	
<i>Sous-total R2</i>	<i>585 000,00 €</i>	<i>9,75%</i>
<b>R3 D'anciens prisonniers convaincus par l'idéologie extrémiste, ainsi que leurs familles, sont réinsérés au plan identitaire, social et économique afin de prévenir les risques de retour au soutien à la violence.</b>		
A.3.1 Accompagnement d'anciens prisonniers partisans de l'idéologie radicale violente ou leur famille dans un projet de vie basée sur la formation et l'insertion sociale et communautaire	110 000,00 €	
A.3.2 Mise en place d'un fond d'appui pour la réintégration des anciens prisonniers	350 000,00 €	
<i>Sous-total R3</i>	<i>460 000,00 €</i>	<i>7,67%</i>
<b>R4 La compréhension du processus de radicalisation violente, collectif et individuel, en Mauritanie, aux niveaux micro et macro politiques est améliorée grâce aux recherches de terrain.</b>		
A.4.1 expertise thématique alimentant le dispositif de mise en œuvre	180 000,00 €	
A.4.2 Réalisation de recherches de terrain et des études sur la radicalisation violente	250 000,00 €	
<i>Sous-total R4</i>	<i>430 000,00 €</i>	<i>7,17%</i>
<b>Audit et évaluation</b>	<b>100 000,00 €</b>	
<b>Sécurité</b>	<b>115 000,00 €</b>	
<b>Communication et visibilité</b>	<b>30 000,00 €</b>	
<b>Imprévus</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>0,83%</b>
<b>Frais de gestion</b>	<b>420 000,00 €</b>	<b>7%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTION</b>	<b>6 000 000,00 €</b>	

## 5.5. Structure organisationnelle et gouvernance de l'action

La supervision du projet sera assurée par la Délégation de l'Union européenne en République islamique de Mauritanie.

Un comité de pilotage sera mis en place et il assurera la supervision du projet et décidera des orientations stratégiques (identification voire reformulation des activités en fonction des difficultés de mise en œuvre ou de l'évolution du contexte sécuritaire, etc.), de même qu'un pilotage technique/opératif.

La composition exacte du Comité de Pilotage sera fixée pendant la phase de démarrage en accord avec l'Autorité contractante.

Le comité de pilotage se réunira en fin de phase 1, puis deux fois par an, sur la base d'un rapport d'activités annuel rédigé par l'équipe d'assistance technique. Ce rapport indiquera les résultats obtenus, les difficultés de mise en œuvre rencontrées, tout en proposant des solutions pour y faire face. Le comité pourra également se réunir de façon extraordinaire si les circonstances l'exigent.

Le dispositif de mise en œuvre opérationnelle prévu pour le projet se composera :

- Une équipe projet dédiée basée à Nouakchott composée d'experts techniques, travaillant en lien avec les partenaires locaux,

- D'un chargé de projets basé à Paris dans les locaux d'Expertise France,
- D'une équipe support en charge de la mise en œuvre logistique, administrative et financière du projet basée à la fois à Nouakchott et au siège d'Expertise France à Paris.

## **5.6. Suivi des résultats**

Le suivi technique et financier courant de la mise en œuvre de la présente action est un processus continu et fait partie intégrante des responsabilités de l'organisation. À cette fin, il doit établir un système de suivi interne, technique et financier permanent pour l'action.

La phase de démarrage permettra de déterminer un plan d'action détaillé à mettre en œuvre. Seront inclus dans le document un calendrier et des indicateurs de suivi afin de pouvoir mesurer l'évolution des activités à mettre en œuvre.

Les rapports annuels feront état de l'avancée de chaque activité et des mesures correctrices pourront être prises afin d'améliorer la performance du projet.

Un suivi financier quotidien sera également élaboré. L'agence de mise en œuvre pourra à tout moment du projet faire un compte rendu financier en termes de décaissement et de consommation. Une particulière attention sera donnée aux subventions accordées.

## **5.7. Évaluation et audit**

### **5.7.1. Evaluation et audit par la Commission européenne**

La Commission pourra procéder à une évaluation finale pour l'ensemble de l'action et si jugée nécessaire, à une évaluation à mi-parcours (sur une ou plusieurs composantes de l'action). Ces évaluations se feront par l'intermédiaire de consultants indépendants. L'évaluation à mi-parcours sera réalisée pour résoudre les éventuels problèmes se présentant dans les composantes évaluées.

Les rapports d'évaluation seront communiqués au pays partenaire et aux autres parties prenantes clés. L'organisation et la Commission analyseront les conclusions et les recommandations des évaluations et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le pays partenaire, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet.

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

### **5.7.2. Evaluation et audit par le(s) organisation(s)**

Les audits financiers annuels seront mis en œuvre selon les règles Expertise France applicables dans le cadre de projets en gestion déléguée.

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

Une évaluation continue du projet sera réalisée dans le cadre de l'activité 4.1.

## **5.8. Communication et visibilité**

La communication et la visibilité de l'UE constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

Pour la présente action, il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies, au début de la mise en œuvre, sur la base d'un plan d'action spécifique.

La mise en œuvre du plan de communication et ses modalités seront décidées par le Comité de pilotage et approuvé par l'UE.

Il est néanmoins possible d'anticiper dès ce stade préliminaire que des modalités spécifiques devront être envisagées en raison de la sensibilité du sujet et du public cible du projet, laissé volontairement dans l'ignorance de la finalité des activités du projet.

A minima, une communication institutionnelle auprès de l'UE et des Etats-membres pourra être élaborée, notamment concernant le dispositif innovant de la recherche et ses résultats.

## Annexe 1. DOMAINES THEMATIQUES DU FONDS FIDUCIAIRE

Domaine thématique 1: Développement économique et emploi	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Appui à l'entrepreneuriat, aux MPE/PME et au secteur informel, notamment en faveur des jeunes et des femmes	<input type="checkbox"/>	x
Appui au développement des zones de croissance économique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Renforcement des compétences professionnelles et techniques et amélioration de l'employabilité des jeunes filles et garçons	<input type="checkbox"/>	x
Domaine thématique 2: Sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement rural et résilience	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production, productivité, valorisation et commercialisation des produits Agricoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Infrastructures de proximité (désenclavement, maîtrise de l'eau Agricole etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion durable des ressources naturelles et Adaptation aux changements climatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement, cadre de vie et accès aux services de base (santé, éducation etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 3: Gestion de la migration	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Prévention de la migration irrégulière et lutte contre la traite des êtres humains	<input type="checkbox"/>	x
Droit d'asile, migration légale et mobilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Synergies entre migration et développement (soutien aux initiatives des diasporas)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide au retour et à la réintégration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion des frontières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 4: Gouvernance et prévention des conflits	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Renforcement de l'état de droit	x	<input type="checkbox"/>
Prévention des conflits et de la radicalisation	x	<input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités en soutien à la sécurité	<input type="checkbox"/>	x

## ANNEXE 2. MATRICE INDICATIVE DU CADRE LOGIQUE

Les activités, les produits escomptés et l'ensemble des indicateurs, avec leurs cibles et leurs valeurs de référence qui figurent dans la matrice du cadre logique sont fournis à titre indicatif et peuvent être mis à jour au cours de la mise en œuvre de l'action sans modification de la décision de financement. La matrice indicative du cadre logique évoluera au cours de la durée de vie de l'action: des lignes supplémentaires seront insérées pour énumérer les activités, de même que des colonnes supplémentaires pour les objectifs intermédiaires (étapes), s'il y a lieu, et pour rendre compte des résultats obtenus, mesurés par rapport aux indicateurs.

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence (début du projet)	Cibles (fin du projet)
<b>Objectif global: impact</b>	1) Participer au dispositif de prévention de l'extrémisme violent en Mauritanie 2) Améliorer la compréhension du phénomène de basculement vers la violence	Le projet est reconnu par la communauté internationale, les autorités mauritaniennes et la société civile mauritanienne comme ayant une valeur ajoutée dans le dispositif actuel.		
<b>Objectif spécifique:</b>	OS1. Accompagner la montée en puissance d'une dynamique collective structurée des OSC mauritanienne en matière de prévention de la radicalisation violente ; OS2. Participer au désamorçage de l'idéologie radicale violente par le dialogue et l'intégration sociale des personnes vulnérables au discours extrémiste ; OS3. Faciliter la réintégration économique et sociale d'anciens prisonniers salafistes et de leurs familles ; OS4. Alimenter les analyses, stratégies et plans d'action et leur opérationnalisation en matière de prévention de la radicalisation violente, en Mauritanie ;	<b>IO1</b> Nombre d'associations de jeunes qui participent à l'élaboration de la stratégie collective <b>IO2</b> Nombre de départs vers le Mali/Libye ; Taux de diminution de réponses "extrémistes violentes" dans les comptes rendu de séminaires de discussion ; Nombre de personnes susceptibles de se radicaliser qui participent aux séminaires de dialogue  <b>IO3</b> - Baisse du taux de retour à la clandestinité et/ou à des actions violentes des prisonniers salafistes après leur libération <b>IO4</b> - nombre d'études publications	<b>IO1</b> il n'existe pas de stratégie collective à ce jour  <b>IO2</b> 100-120 mauritaniens combattent au Mali  <b>IO3</b> environ 2 détenus libérés sur 5 retournaient à la clandestinité en 2010 – 1/20 après les actions de dialogue.  <b>IO4</b> il existe peu de publications sur la radicalisation en Mauritanie	<b>IO1</b> 80 associations ont participé au processus d'élaboration de la stratégie collective  <b>IO2</b> stagnation du nombre de combattants mauritaniens à l'étranger qui reste aux alentours de 100-120.  15% de diminution de réponses "extrémistes violentes" dans les comptes rendu de séminaires de discussion ;  200 personnes susceptibles de se radicaliser qui participent aux séminaires de dialogue  <b>IO3</b> environ 1 détenu libéré sur 30 retourne à la clandestinité en 2019  <b>IO4</b> 3 rapports produits constituent des études de référence en la matière

<b>Résultats</b>	<p>R1. Les associations mauritaniennes de jeunesse au niveau local sont soutenues, formalisent et disséminent leurs propres pratiques de prévention de la radicalisation violente. (OS1)</p>	<p><b>IR11</b> Nombre d'associations mauritaniennes de jeunesse qui ont collaboré à la stratégie collective des OSC mauritaniennes en matière de lutte contre l'extrémisme violent</p> <p><b>IR12</b> Nombre d'associations mauritaniennes de jeunesse bénéficiaires du fonds d'appui à même de mettre en œuvre des projets</p> <p><b>IR13</b> Nombre de micro-projets subventionnés</p>	<p><b>IR11</b> absence de stratégie commune des OSC de jeunes dans le domaine CVE</p> <p><b>IR12</b> peu d'OSC ont la capacité de prendre en charge des projets</p> <p><b>IR13</b> 4 à 5 actions par an répertoriées, autofinancées par les associations</p>	<p><b>IR11</b> Une stratégie opérationnelle commune consensuelle est disponible, 80 associations ont participé à l'élaboration de la stratégie</p> <p><b>IR12</b> 100% des associations bénéficiant du fonds d'appui disposent de capacités de gestion répondant aux standards des principaux bailleurs</p> <p><b>IR13</b> 50 projets réalisés</p>
	<p>R2. Un dialogue est instauré pour repérer et réintégrer dans une pratique locale, mauritanienne apaisée de la religion les personnes considérées comme vulnérables au discours extrémiste. (OS2)</p>	<p><b>IR21</b> Nombre des personnes considérées comme vulnérables au discours radical qui acceptant de participer aux réunions organisées dans le cadre du projet.</p> <p><b>IR22</b> Nombre de personnes considérées comme vulnérables au discours radical qui bénéficient d'un suivi personnalisé</p>	<p><b>IR21</b> 20 séminaires se sont déroulés (projet-pilote ; 2013-2015 ; env. 1 000 bénéficiaires)</p> <p><b>IR22</b> environ 100 personnes « à risque » identifiées (2013-2015)</p>	<p><b>IR21</b> environ 2 000 personnes ont participé aux séminaires de dialogue</p> <p><b>IR22</b> environ 200 personnes supplémentaires ont été identifiées.</p>
	<p>R3. D'anciens prisonniers convaincus par l'idéologie extrémiste, ainsi que leurs familles, sont réinsérés au plan identitaire, social et économique afin de prévenir les risques de retour au soutien à la violence. (OS3)</p>	<p><b>IR31</b> Nombre de formations délivrées</p> <p><b>IR32</b> Nombre d'anciens prisonniers et leurs familles qui bénéficient du fonds d'appui</p>	<p><b>IR31</b> 60 personnes formées (projet-pilote ; 2013-2015)</p> <p><b>IR32</b> il n'existe pas de fonds d'appui à ce jour</p>	<p><b>IR31</b> 200 personnes supplémentaires formées</p> <p><b>IR32</b> 50 projets sont financés via le fonds d'appui</p>
	<p>R4. La compréhension du processus de radicalisation violente, collectif et individuel, en Mauritanie, aux niveaux micro et macro politiques est améliorée grâce aux recherches de terrain. (OS4)</p>	<p><b>IR4</b> Nombre de publications / nombre de participation à des colloques des chercheurs pour faire connaître les résultats</p>	<p><b>IR4</b> Aucune étude approfondie sur les processus de radicalisation en Mauritanie n'est répertoriée à ce jour</p>	<p><b>IR4</b> 3 rapports constituent une étude mettant en exergue les mécanismes de radicalisation en Mauritanie est produite et la participation à 2 colloques permettent de faire connaître les résultats de l'étude</p>